

Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate

## **Unitaînés et Unicel Architectural Corp.: deux transactions immobilières discutables, selon Jacques Lemire, conseiller municipal et chef de l'Opposition à la ville de Longueuil.**

**Longueuil, 17 avril 2024** - Le conseiller municipal et chef de l'Opposition officielle à Longueuil, Jacques Lemire, s'est opposé dans deux dossiers immobiliers dans lesquels la ville est impliquée, lors de la séance du conseil ordinaire, du 16 avril, les estimant discutables.

Dans le dossier de la Mission Unitaînés, un projet de construction de 100 logements pour personnes âgées, proposé par le Groupe Maurice, sur un terrain qui serait cédé par la Ville, Jacques Lemire a déclaré : « Je ne suis pas défavorable à un projet comme celui-là, mais je m'oppose fermement au site choisi. Situé notamment à proximité du CÉGEP Edouard-Montpetit et ses multiples installations sportives et la COOP d'habitation, de l'école secondaire Jacques-Rousseau, de l'aréna Émile-Butch-Bouchard, de terrains de loisirs et sports municipaux, de la Maison Kekpart (maison de jeunes), l'Antre-Temps (maison d'hébergement pour jeunes), le tout près d'artères principales et très achalandées ».

« J'aurais préféré que ce dossier soit reporté à une prochaine séance, afin de retourner à la case départ pour suggérer un autre site plus approprié pour cette future construction destinée à nos aînés », a ajouté monsieur Lemire.

Il a également déploré, à la séance d'hier soir, les réponses qu'il avait reçues lors du conseil municipal du 19 mars sur ce même dossier. Lors de cette séance en mars, la Mairesse avait répondu au chef de l'Opposition, monsieur Lemire, que l'organisme Unitaînés (Groupe Maurice) demandait seulement la permission de faire des vérifications sur ce terrain, et que la ville n'avait pas l'intention de se départir, pour le moment, de cet actif.

Ce qui n'était pas tout à fait la situation, puisque dans le dossier déposé hier soir, on pouvait remarquer que la lettre d'offre avait été introduite à la ville le lendemain du conseil, le 20 mars, et que l'analyse et la recommandation des

services municipaux avaient été consignées dans un sommaire exécutif signé le 21 mars par les responsables du service concerné. Ce qui est impossible à réaliser en seulement 2 jours.

#### Unicel Architectural Corp.

Un autre dossier à l'ordre du jour de la séance d'hier, mardi 16 avril, concerne la vente par la Ville d'un terrain à Unicel Architectural Corp, une compagnie locale située sur le boulevard Fernand-Lafontaine dans le parc industriel.

Dans ce dossier, Jacques Lemire a dénoncé la lenteur et la complexité dans la transaction achat-vente entre la Ville et l'entreprise Unicel Architectural Corp., en discussion et en négociation depuis mars 2021. De plus, le conseiller s'est prononcé contre ce que la ville s'apprêtait à faire, soit : revoir le prix de vente à la baisse.

« Je suis totalement opposé à une vente à rabais de ce terrain à grand potentiel, comme le propose la Direction du développement. C'est pourquoi je tiens absolument à ce que la ville de Longueuil maintienne son prix de vente établi lors de la signature de la promesse d'achat, approuvée par le Conseil municipal en juin 2023, d'une somme de 3,614,581\$, d'autant plus que, selon les dernières vérifications et évaluations faites par la ville, aujourd'hui ce terrain a une plus grande valeur marchande que le prix négocié lors de la signature de l'entente ».

Hier, la résolution adoptée, fait en sorte d'ajouter un addenda à la promesse d'achat qui modifie, entre autres, le prix de vente à 2,614,581\$, soit une baisse de 1 000,000\$ ! ». Ce « rabais » serait accordé à la suite d'une révision par l'acheteur du coût de réalisation du projet, qui a augmenté de plus de 1,000,000\$, à la suite des travaux de décontamination qu'a réalisés la ville, mais dont l'acheteur était au courant depuis le tout début de la négociation en 2021.

Monsieur Lemire a voté contre cette résolution, faisant en sorte que la ville vendra ce terrain à perte, puisqu'elle était responsable de la décontamination qui a coûté, à la ville, 3,016,000. \$, soit une perte nette sur la transaction de 401,419. \$.

- 30-

#### **Source :**

Laurence Laberge  
Attachée de presse du cabinet de l'Opposition officielle  
Bureau de Jacques Lemire  
Cellulaire: 514-704-9972